

Site culturel départemental des Côtes-d'Armor

Registre public d'accessibilité



ABBAYE DE BEAUPORT

Propriété départementale
Commune de Paimpol – 22500

les domaines
départementaux
Domanioù an Departamant

Côtes d'Armor
le Département


Abbaye
de Beauport
SITE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL
PAIMPOL



Bienvenue à l'abbaye de Beauport

SOMMAIRE

Fiche 1 Présentation de l'établissement

Fiche 2 Informations pratiques

Fiche 3 Accessibilité des espaces et services

Fiche 4 Offres culturelles accessibles

Fiche 5 Formation du personnel

Fiche 6 Annexes et pièces justificatives

Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Conformément au décret n°2017-431 du 28 Mars 2017 et arrêté du 19 Avril 2017, les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

Conforme aux articles L111-7-3 et R111-19-60 du Code de la construction et de l'habitation , et à l'arrêté du 19 avril 2017

Définition du handicap

Art.L.114 : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Loi n°2005-102 du 11 février 2005

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : Abbaye de Beauport

Type de l'établissement : Y T

Catégorie de l'établissement : 5^{ème} catégorie

Adresse : Rue de Beauport – Kéirty - 22500 Paimpol

Tél : 02 96 55 18 55

@ : <https://abbayebeauport.com/fr.html>

Qui sommes-nous ?

Fondée au 13e siècle par les chanoines prémontrés, l'abbaye de Beauport représente l'un des plus beaux témoins de l'architecture monastique en milieu littoral. Classée au titre des Monuments Historiques en 1862, l'abbaye est acquise par le Conservatoire du Littoral en 1992. Plus de vingt ans de travaux en association avec le Département des Côtes d'Armor ont été nécessaires pour revaloriser ce lieu d'histoire et d'architecture exceptionnel.

Accueil et accès

- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : **NON**
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : **OUI**
- Le personnel peut vous accompagner lors de vos démarches et de votre visite : **OUI**

Si vous souhaitez, vous pouvez annoncer votre venue.

Contact : mail → contact@abbayebeauport.com

2. INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse : Rue de Beauport – Kérity - 22500 PAIMPOL

Accès :

- à 40 minutes de Saint-Brieuc (via N12, D6 et D7), Lannion (D786), Guingamp (D57 et D7)
- à 1h00 de Morlaix (via N12, D9 et D7)
- à 1h15 de Dinan (via N176, N12, D6 et D7)
- à 1h40 de Rennes et Brest (via N12)

Horaires :

L'abbaye est ouverte au public aux horaires suivants :

- **Mars** : 14h00 à 18h00
- **Avril à Juin** : 10h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00
- **Juillet et Août** : 10h30 à 19h00
- **Septembre** : 10h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00
- **Octobre au 11 Novembre** : 14h00 à 18h00
- **Vacances de la Toussaint** : 10h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00
- **Vacances de Noël** : horaires variables selon les années

Le domaine naturel est en accès libre toute l'année.

Tarif réduit appliqué : 4,50€ (gratuité pour l'accompagnateur hors famille)

Plan de stationnement et accès au site

Le plan de stationnement et de circulation au sein de l'abbaye de Beauport est accessible en annexes et sur notre site internet en version PDF :

→ Rubrique 'Visites de l'abbaye' / onglet 'en situation de handicap'

3. ACCESSIBILITÉ DES ESPACES ET DES SERVICES



Équipements accessibles



- Places de parking PMR
- Cheminement du parking à l'accueil (salle des hôtes) et accès au parloir (avec une exposition) et au cloître
- Élévateur : accès jardins et bâtiment au duc*
- Sanitaires



- Plan à l'accueil : image tactile, braille, audiodescription
- Livret imprimé en gros caractères contrastés
- Salle d'exposition dédiée aux décors de l'abbaye : textes en gros caractères, contrastes forts, objets et reproductions à toucher, images tactiles en relief, cartels traduits en braille, audiodescription, dispositif sonore, jeu tactile.



- Boucle magnétique à l'accueil
- Boucles magnétiques portatives à disposition pour les visites accompagnées d'un guide
- Salle d'exposition dédiée aux décors de l'abbaye : textes simples, films animés et sous-titrés, objets et reproduction à toucher.



- Livret en français simplifié
- Salle d'exposition dédiée aux décors de l'abbaye : textes simples, films animés, objets et reproduction à toucher, jeu tactile , dispositif sonore.



Aménagements à programmer (Ad'AP)

La définition de ces travaux est en cours.

4. OFFRE CULTURELLE ACCESSIBLE

Sensible à l'accueil de tous les publics, l'équipe de l'abbaye adapte ses équipements et ses outils de visite pour les rendre accessibles.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter avant votre venue.



- Mise à disposition d'un plan des zones accessibles, et proposition de visites accompagnées au parcours adapté sur demande



- Visite accompagnée adaptée pour les groupes, sur réservation



- Des boucles magnétiques portatives peuvent être actives lors de certains spectacles
- Visite accompagnée adaptée pour les groupes, sur réservation



- Visites adaptées (adultes et enfants)
- Livret téléchargeable en ligne sur le site internet de l'abbaye ou à demander à l'accueil

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Lien vers le site internet « Visite de l'abbaye en situation de handicap » :

<https://abbayebeauport.com/fr/visites-et-balades/en-situation-de-handicap.html>

- Numéro de téléphone dédié : 02 96 55 18 55

5. FORMATION DU PERSONNEL

L'équipe de l'abbaye est sensibilisée, à savoir qu'elle est informée de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap. Pour ce faire, elle a suivi les formations certifiées suivantes :

Formations internes

- « Accueil et médiation pour les publics déficients visuels » par Culture Accessible, février 2019, 1 jour

Formations individuelles

- « Accueillir les personnes en situation de handicap et concevoir des médiations adaptées » par AGECIF, avril 2020, 3 jours
- « Adopter une démarche de communication accessible globale » par Ideografik, décembre 2023, 2 jours

Formation annuelle

- Une journée de formation en interne pour le personnel saisonnier sur l'accueil des personnes en situation de handicap et l'utilisation du matériel adapté

6. ANNEXES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Contexte

L'abbaye de Beauport a fait l'objet d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP). Cet agenda d'accessibilité programmé, identifié sous le numéro 022 278 15 PA 176, a reçu un avis favorable du préfet des Côtes d'Armor, par arrêté du 15 janvier 2016.

Annexes

1. Avis de situation au répertoire SIRENE

2. Registre public d'accessibilité

- Fiche de synthèse
- Guide numérique d'accueil

3. Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

- Délibération et rapport de la commission permanente sur l'Ad'AP du patrimoine bâti départemental, 2015
- Récépissé de dépôt d'une demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité programmée, 9 octobre 2015
- Arrêté préfectoral d'approbation de l'Ad'AP, 20 janvier 2016
- Agenda d'accessibilité programmée de l'abbaye de Beauport

4. Diagnostic d'accessibilité de l'abbaye de Beauport

- Diagnostic de la société AccèsMétrie réalisé en 2010

5. Formation et matériel

- Fiche de synthèse sur les modalités de maintenance du matériel
- Attestations de formation du personnel

6. Plan pluriannuel d'investissement des bâtiments départementaux (PPIB)

Les documents mentionnés ci-dessus peuvent être consultables à l'accueil du site et ne sont pas annexés à cette version numérique.